



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 4 décembre 2017

Madame, Monsieur le maire

Objet : Traitement hivernal des routes départementales

Madame, Monsieur le Maire,

Avant même le démarrage de la campagne hivernale 2016-2017, marquée notamment par l'abandon du traitement de plusieurs centaines de kilomètres de routes départementales, notre organisation syndicale a été la première à dénoncer cette politique départementale dangereuse pour la sécurité des usagers. D'autres voix s'en sont également fait l'écho.

De nombreux accidents dont les conséquences auraient pu être dramatiques ont conduit, dès la fin du mois de décembre 2016, le Président du Conseil départemental à **renoncer à cette réforme** décriée tant par les agents du Département en charge du déneigement que par de nombreux usagers et élus.

Vous avez été récemment destinataire d'un courrier adressé par Madame la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, vous annonçant officiellement le retour au traitement et au déneigement intégral de toutes les routes départementales. **Il s'agit d'une sage et responsable décision que nous saluons.**

Toutefois, nous tenons à vous faire part **des réelles inquiétudes** que ce courrier suscite auprès des agents des routes et de leurs représentants FORCE OUVRIERE. Malgré ce qui y est annoncé, ceux-ci tiennent tout d'abord à préciser qu'ils n'ont, une fois encore, pas été consultés sur les évolutions mises en œuvre pour l'hiver 2017-2018.

Par ailleurs, ils tiennent à souligner que les **moyens humains et surtout matériels seront clairement insuffisants** pour faire face à un épisode neigeux d'importance moyenne, dans la mesure où le nombre d'engins de déneigement, passés de 60 à 40 unités l'an passé, n'a pas été revu à la hausse. Les circuits ont de ce fait été considérablement rallongés et ne pourront dès lors être traités comme annoncé. Les chauffeurs quant à eux seront amenés à conduire leur engin **jusqu'à 15 heures par jour**, ce qui nous paraît à la fois dangereux et irresponsable tant pour leur intégrité physique que pour celle des usagers qu'ils croiseront. L'accident survenu dans les Vosges le 29 novembre 2017 est un exemple des risques encourus (Journal Vosges Matin) :

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr





Soucieux de la qualité du service rendu à l'usager et de la sécurité de tous, le syndicat FORCE OUVRIERE des personnels du Département du Haut-Rhin n'entend pas cautionner cette politique dotée de moyens insuffisants. En aucun cas, **les agents ne veulent en être tenus pour responsables.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'expression de notre considération.

Pour le Syndicat Force Ouvrière
Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr